

DECRET N° 2024 / 04820 /PM DU 05 NOV 2024

portant nomination de responsables au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :

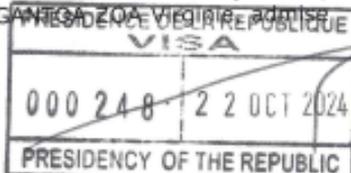
I - CONSEILLER TECHNIQUE

Conseiller Technique N°1 : Monsieur ABESSOLO ALO'O Ghyslain, Chargé de Cours, Matricule **616 623-M**, précédemment Chef de la Cellule de l'Exploitation des Infrastructures et de la Sécurité à la Division des Systèmes d'Information, en remplacement de Madame MBOE OTTOU Christine, appelée à d'autres fonctions.

II- SECRETARIAT PERMANENT A LA REFORME ADMINISTRATIVE

DIVISION DES ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE

Chef de Division : Madame MBOE OTTOU Christine, Administrateur Civil Principal, Matricule **593 394-B**, précédemment Conseiller Technique N°1, en remplacement de Madame ESSAMA, née NGANISSA ZOA VIGNITE, admise à faire valoir ses droits à la retraite.



SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES RECRUTEMENTS
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

SERVICES DU DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES PROCÉDURES
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

III- ADMINISTRATION CENTRALE

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE LA COORDINATION NATIONALE DU SIGIPES

Chef de Division : Monsieur **NTIFA Moïse Hervé**, Ingénieur Informaticien, Matricule **616 627-M**, précédemment Chef de la Division des Systèmes d'Information, en remplacement de Monsieur **ATOUBA Christian Lopez**, relevé de ses fonctions.

DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Chef de Division : Monsieur **BENGONO Danick Armel**, Ingénieur Informaticien, Matricule **684 843-M**, précédemment Chef de la Cellule des Etudes et des Projets dans la même Division, en remplacement de Monsieur **NTIFA Moïse Hervé**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 05 NOV 2024

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

